



**ENSEMBLE, ON SE BAT
POUR LA RELANCE
EN HAUTS-DE-FRANCE**

ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DE L'ESS, RENFORCEZ VOTRE TRESORERIE AVEC LE FONDS DE RELANCE !

Le **FONDS DE RELANCE** est un prêt pour financer un besoin en trésorerie en vue de réaliser des dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de votre activité.

Mobilisable dans la limite des fonds disponibles, il est financé par la Région Hauts-de-France, la Banque des Territoires, les conseils départementaux et les collectivités du territoire. Sa gestion est confiée à Hauts-de-France Active par le biais de ses agences départementales.

POUR QUI ?

- > Structures de l'ESS de moins de 20 salariés (hors salariés en insertion et travailleurs handicapés)
- > Implantées en Hauts-de-France
- > Créées avant le 1^{er} janvier 2020

POUR QUOI ?

- > Apporter la trésorerie indispensable à la poursuite et/ou la reprise de l'activité
- > Compléter les solutions déjà existantes en couvrant les situations de financement aujourd'hui sans réponse

COMBIEN ?

Prêt à taux 0%, sans garantie ni caution personnelle, pouvant aller de 5 000 euros à 30 000 euros, et remboursable sur 3 ans après un différé de 12 mois.

COMMENT ?

La demande de dossier est à faire auprès de Hauts-de-France Active en fonction de votre localisation :

Nord

fondsderelancehautsdefrance@nordactif.org

Pas-de-Calais

fondsderelancehautsdefrance@pasdecalaisactif.org

Picardie (Aisne, Oise et Somme)

fondsderelancehautsdefrance@initiative-active.fr